

SEANCE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2015

ORDRE DU JOUR

1. Urbanisme :
 - point sur le chantier rue de Westhouse
 - point sur l'accessibilité de l'église
2. Achat du terrain rue de l'école
3. AFUA :
 - approbation du devis de la maîtrise d'oeuvre pour l'emplacement réservé
 - approbation de la convention constitutive du groupement de commande
 - désignation du représentant de la commune et du coordonnateur de la commune
4. SDEA : rapports 2014 eau potable et assainissement
5. Décision modificative du Budget Primitif 2015 N°2
6. Divers

Secrétaire de séance : Anny RIEGEL-SUR

Membres présents : Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Anny RIEGEL-SUR, Pierre SCHNEIDER, Maurice WEIBEL, Stéphanie BOEHRER-KINTZ, Bruno KIENNERT, Amandine FAUVET, Laurent REINHOLD, Gwendoline HURSTEL, Luc SCHIMPF.

Membres excusés :

Jean-François MAILLOT, procuration à Pierre SCHNEIDER
Fabienne TUSSING, pas de procuration
Martine WALTER, pas de procuration
Nathalie JACQUEMIN, pas de procuration.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Urbanisme :

- point sur le chantier rue de Westhouse

Jean-Paul BRUGGER fait le point sur le chantier de la rue de Westhouse, le gros du chantier est terminé, il ne reste plus qu'à faire le marquage au sol, la pose de candélabres et de panneaux de circulation.

- point sur l'accessibilité de l'église

Jean-Paul BRUGGER fait le point sur l'accessibilité de l'église, nous sommes au point mort, l'estimation des devis est nettement au dessus, il faut redémarrer une négociation qui sera présentée à la prochaine commission d'urbanisme.

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Achat du terrain rue de l'école

Monsieur le Maire informe l'assemblée que GERHART Jérôme est d'accord pour nous vendre son terrain Section B parcelle N°113 pour 0,29 ares.

Vu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour l'achat de la parcelle citée ci-dessus pour la somme totale de 600,00 € ,

AUTORISE le Maire à établir et signer l'acte administratif pour l'achat et tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Aménagement de l'emplacement réservé de la jonction entre l'AFUA et la rue de Matzenheim

- approbation du devis de la maîtrise d'oeuvre pour l'emplacement réservé

Deux devis ont été réceptionnés, celui de HAGENMULLER INGENIEURS CONSEILS de COLMAR pour un montant de 4 565,00 €/HT soit 5 478,00 €/TTC et celui du Cabinet SCHALLER-ROTH-SIMLER de SELESTAT pour un montant de 4 470,00 €/HT soit 5 364,00 €/TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir le Cabinet SCHALLER-ROTH-SIMLER- 6 rue l'Atenberg à SELESTAT pour un montant de 4 470,00 €/HT Soit 5 364,00 €/TTC.

AUROSISE le Maire à signer le devis tel que présenté et tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

- approbation de la convention constitutive du groupement de commande avec l'AFUA Mittelfeld pour les travaux et désignation du représentant de la commune et du coordonnateur de la commune.

Monsieur le Maire propose de faire un regroupement de commande relatif à la réalisation de travaux de viabilisation des terrains de l'AFUA Mittelfeld partiel de la jonction entre l'AFUA et la rue de Matzenheim par une convention constitutive avec l'AFUA de Mittelfeld.

Vu la présentation de la convention par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE Monsieur Jean-Paul BRUGGER comme représentant de la commune et coordonnateur de la commune

AUTORISE Jean-Paul BRUGGER à signer cette convention telle que présentée (pièce jointe) et tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 4.

Objet : SDEA : rapports 2014 eau potable et assainissement

Le Maire présente et fait circuler les rapports 2014 eau potable et assainissement. Les rapports sont tenus à la disposition de ceux qui souhaitent les consulter au secrétariat.

Point de l'ordre du jour N° 5.

Objet : Décision modificative du Budget Primitif 2015 N°2

Sur proposition des commissions réunies, le maire propose pour clôturer l'année la décision modificative N°2 suivante :

Section de fonctionnement :

Crédits ouverts

Dépenses :

BP+DM

Chapitre 11

- article 60612 Energie Electricité	+ 6 000 €	12 500,00 €
- article 60613 Chauffage urbain	+ 4 000 €	17 000,00 €
- article 6228 Divers	+ 6 000 €	6 000,00 €
- article 6232 Fêtes et cérémonies	+ 4 000 €	7 200,00 €

Chapitre 65

- article 6553 Service Incendie	+ 4 000 €	7 700,00 €
- article 6574 Subv.fonct.aux asso.	+ 3 000 €	5 800,00 €

Chapitre 66

- article 66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 2 000 €	10 300,00 €
--	-----------	-------------

Chapitre 23

- article 023 Virement à la section d'investissement	- 29 000 €	150 142,75 €
---	------------	--------------

Section d'investissements :

Crédits ouverts

Dépenses :

BP+DM

Chapitre 16

- article 1641 Emprunts en euros	+10 000 €	69 000,00 €
----------------------------------	-----------	-------------

Chapitre 21

- article 2151 Réseau de voirie	- 10 000 €	60 000,00 €
- article 2117 Bois et forêts	- 9 000 €	1 000,00 €

Chapitre 204

- article 2041512 Bâtiments et installation	- 20 000 €	30 000,00 €
---	------------	-------------

Recettes :

Chapitre 21

- article 021 Virement de la section de fonctionnrmnt	- 29 000 €	150 142,75 €
--	------------	--------------

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 14.

Objet : Divers

Elections régionales le 6 et 13 décembre 2015.

Le prochain conseil aura lieu le 17 décembre 2015.

Le conseil municipal est clos à 22h30.